

SGAR Languedoc-Roussillon

Document de travail

Synthèse du diagnostic stratégique territorial, préalable à l'élaboration des programmes régionaux FEDER, FSE, FEADER, FEAMP et CPER pour la période 2014-2020

Janvier 2013

Ernst & Young Advisory

Ce document a été établi sur la base des besoins et informations que vous nous avez communiqués, par référence à votre contexte et en fonction de l'environnement juridique et économique actuel.

Les conclusions, qui y sont énoncées, sont élaborées à partir de nos méthodes, processus, techniques et savoir-faire. De ce fait, elles sont, ainsi que le support, notre propriété. La décision de mettre en œuvre ou non ces conclusions, ainsi que les modalités de mise en œuvre relèvent de votre seule responsabilité.

Ce document, réservé à votre seul usage interne tant dans sa forme que son contenu, est confidentiel. Il ne peut être divulgué à des tiers qu'avec notre accord ; cependant, Ernst & Young autorise expressément la communication, à toute personne, des conseils relevant du domaine fiscal détaillés dans ce rapport ; étant précisé qu'en tout état de cause nous n'assumons aucune responsabilité vis-à-vis des tiers.

Ce rapport est émis en application du contrat convenu entre nous.

La synthèse présentée ci-après est articulée autour des 3 piliers de la stratégie Europe 2020 (croissance inclusive, croissance intelligente, croissance durable) et des 10 objectifs thématiques communautaires :

N°	Libellé des objectifs	Type de croissance
1	Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation	Croissance intelligente
2	Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication , leur utilisation et leur qualité	Croissance intelligente
3	Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME), celle du secteur agricole (pour le FEADER) et celle du secteur de l'aquaculture et de la pêche (pour le FEAMP)	Croissance intelligente
4	Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO₂ dans tous les secteurs	Croissance durable
5	Promouvoir l'adaptation aux changements climatiques ainsi que la prévention et la gestion des risques	Croissance durable
6	Protéger l' environnement et promouvoir l'utilisation rationnelle des ressources	Croissance durable
7	Promouvoir le transport durable et supprimer les obstacles dans les infrastructures de réseaux essentielles	Croissance durable
8	Promouvoir l' emploi et soutenir la mobilité de la main-d'œuvre	Croissance inclusive
9	Promouvoir l' inclusion sociale et lutter contre la pauvreté	Croissance inclusive
10	Investir dans l' éducation , les compétences et la formation tout au long de la vie	Croissance inclusive

Sommaire

Le Languedoc Roussillon en synthèse	6
1. L'économie du Languedoc-Roussillon est à forte dominante présentielle	6
2. L'économie régionale est structurée selon ses territoires	7
3. Suites de crises depuis 2008	7
4. Résoudre l'équation entre l'apport démographique et le développement économique	7
5. Un avenir incertain	8
I. Croissance inclusive	10
Objectif n° 8 : Promouvoir l'emploi et soutenir la mobilité de la main-d'œuvre	10
Une insertion professionnelle restant à renforcer	10
Une part significative d'emplois précaires	10
Des inégalités hommes-femmes persistantes	10
Objectif n° 9 : Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté	10
Des indicateurs de cohésion sociale et territoriale inquiétants	10
Une offre sociale peinant à faire face à la croissance démographique et la précarisation	11
Objectif n° 10 : Investir dans l'éducation, les compétences et la formation tout au long de la vie	11
Des réussites significatives dans l'enseignement supérieur	11
Des difficultés persistantes d'insertion professionnelle pour les diplômés	11
Une adéquation en cours de renforcement entre offre et demande de formation	12
Une marge d'évolution encore importante quant à la formation tout au long de la vie	12
II. Croissance intelligente	13
Objectif n° 1 : Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation	13
Un potentiel de recherche exceptionnel	13
Une valorisation de la recherche régionale restant à renforcer	13
Un tissu économique peu propice à l'innovation et au transfert technologique	13
Un développement important de l'innovation sociale	14
Objectif n° 2 : Améliorer l'accès aux TIC, leur utilisation et leur qualité	14
Une couverture territoriale par les infrastructures encore perfectible	14
Une appropriation encore insuffisante par les entreprises	14
Le risque d'une fracture numérique au sein de la population	14
Une gouvernance du numérique encore balbutiante	14
L'émergence d'une filière TIC, dynamique mais encore fragile	14

Objectif n° 3 : Soutenir la compétitivité des PME dans tous les secteurs	15
Une progression de la richesse produite encore insuffisante pour absorber la croissance démographique	15
Une dynamique entrepreneuriale forte mais nécessitant un accompagnement	15
Un tissu économique caractérisé par les petites structures	15
Une économie tertiaisée et à forte prédominance présentielle	15
Le tourisme, première filière régionale	16
Objectif n° 3 bis : Soutenir la compétitivité des PME dans les filières agriculture et sylviculture	17
Une agriculture régionale placée sous le signe de la qualité	17
La diversification, opportunité majeure de croissance pour les exploitations par ailleurs menacées	17
Des filières agricoles fortes mais insuffisamment structurées	17
Une filière sylvicole restant à développer	17
Objectif n° 3 ter : Soutenir la compétitivité des PME dans les filières pêche et aquaculture	18
La pêche et l'aquaculture, des filières soumises à de fortes difficultés	18
Des opportunités de développement significatives	18
Une flotte devant faire l'objet d'adaptations importantes	18
III. Croissance durable	19
Objectif n° 4 : Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de gaz à effet de serre dans tous les secteurs	19
Le bâtiment et les transports, les deux priorités régionales pour la réduction de la facture énergétique régionale	19
Les énergies renouvelables et le stockage de CO ₂ , opportunités majeures pour le Languedoc-Roussillon	19
Des capacités d'innovation et de développement régionales à mettre au service d'une économie décarbonée	19
Objectif n° 5 : Promouvoir l'adaptation aux changements climatiques ainsi que la prévention et la gestion des risques	20
Une région particulièrement exposée aux risques naturels...	20
...fragilisant l'activité économique	20
Des menaces fortes sur la ressource en eau	20
Une bonne connaissance des risques mais une diffusion perfectible	20
Objectif n° 6 : Protéger l'environnement et promouvoir l'utilisation rationnelle des ressources	20
Une région très riche du point de vue de la biodiversité, des paysages et du patrimoine naturel et culturel	21
Des ressources naturelles soumises à de fortes pressions anthropiques	21
La gestion de l'eau, une problématique essentielle	21
Un capital naturel et patrimonial facteur de développement pour la région	21
Un milieu littoral et marin sous pression	21
Des externalités positives provenant de l'agriculture et de la forêt	22
Objectif n° 7 Promouvoir le transport durable et supprimer les obstacles dans les infrastructures de réseaux essentielles	23
Une position favorable faisant du Languedoc-Roussillon un maillon stratégique du réseau européen de transport	23
Un réseau de transport performant mais une accessibilité à renforcer	23
Le report modal, une opportunité à saisir pour réduire la dépendance à la voiture	23

Annexes	25
----------------	-----------

Démarche méthodologique	25
Recensement bibliographique	26
Contributions des services de l'Etat	26
PCT	27
Documents structurants	28
Autres études consultées	29

Le Languedoc Roussillon en synthèse

Note INSEE – Septembre 2012

L'économie concurrentielle du Languedoc-Roussillon (les entreprises et les établissements privés) est articulée autour d'un réseau d'entreprises à majorité de petites tailles, avec une composition sectorielle marquée par le dynamisme des services, et notamment du tourisme et, avant la crise, de la construction.

La région doit aussi son profil économique à la disparition historique des mines, à une industrie moins prégnante qu'au niveau national mais aussi moins en déclin, et à une agriculture, notamment la viticulture et l'arboriculture, assez présente. La viticulture connaît depuis peu un regain (accroissement des volumes, rendements et prix en 2011) dans un contexte de forts arrachages (5 000ha/an), et d'amélioration de la qualité.

Les caractéristiques régionales s'accompagnent de spécificités locales, présence de grandes entreprises agro-alimentaires (Nestlé, Royal Canin, Haribo...) et de bassins industriels en reconversion, notamment les bassins miniers, attractivité économique des confins de l'Aude vers la zone d'emploi de Toulouse, économie à cheval entre le Languedoc-Roussillon et Provence- Alpes- Côte d'Azur pour la zone d'emploi d'Avignon, filière industrielle du bois en Cévennes...

1. L'économie du Languedoc-Roussillon est à forte dominante présentielle

La grille de lecture de l'économie en secteurs (ex : marchand, non-marchand) s'est enrichie depuis peu d'une différenciation entre l'activité productive (les produits et services qui sont plutôt destinés à l'exportation et en grande partie délocalisables) et l'activité présentielle (produits et services à destination des personnes, résidents et touristes). L'économie du Languedoc-Roussillon est à forte dominante présentielle (71% des emplois). Elle se caractérise aussi par un fort poids de l'économie sociale et solidaire qui rassemble près de 12% de l'emploi salarié contre 10% au niveau national.

L'économie présentielle est structurée autour de l'emploi public et alimentée par l'attractivité démographique. Le Languedoc-Roussillon est la première des régions de France métropolitaine pour l'apport en population des ménages en mobilité résidentielle en rythme annuel de progression : +1,3% sur 10 années. L'accroissement de la population de la région est de +30 000 par an depuis 1999, dont 90% dus aux migrations résidentielles. Seulement 51% des habitants de la région en sont natifs, proportion la plus faible des régions françaises.

L'attractivité par le soleil et le littoral est sans doute un catalyseur, mais cette attractivité est d'abord liée à une migration pour l'emploi. Les arrivants, âgés de 15 ans et plus, sont en majorité des actifs (60% occupent un emploi ou en recherchent un). C'est aussi une migration pour les études, avec des flux importants de jeunes étudiants entrants, et de sortants à la recherche de leur premier emploi. Autour de 60 ans il s'agit d'une migration de retraite.

En ce qui concerne l'immigration internationale, près d'un arrivant sur sept habitait à l'étranger avant de venir résider en Languedoc-Roussillon. La majorité d'entre eux résidait en Europe (principalement au Royaume-Uni, puis en Belgique, en Espagne, au Portugal et en Allemagne) et environ un tiers vivait en Afrique (près de la moitié au Maroc et 20% en Algérie).

2. L'économie régionale est structurée selon ses territoires

La vie économique de la région est marquée par la structure géographique du territoire, composée de la zone littorale où s'est développé le tourisme à grande échelle suite à la mission Racine des années 60, de l'arrière pays montagneux à dominante rurale et bénéficiant peu du tourisme, et entre les deux d'une zone appelée traditionnellement « zone de passage ». Si le département de l'Hérault est le plus dynamique des cinq départements, la géographie ainsi que les axes de communication, les ports (Sète, Port-La-Nouvelle, Port-Vendres...), et les aéroports, façonnent la formation des territoires. L'axe Montpellier-Sète puis plus loin Nîmes-Alès sont moteurs dans le développement économique régional. Le département de la Lozère est en dehors de cette dynamique de développement, très peu peuplé, à dominante rurale et agricole, faiblement attractif.

En dépit de sa forte croissance démographique, le Languedoc-Roussillon, avec 97 habitants au km², se situe au niveau de la densité moyenne de la France de Province et au 11^{ème} rang parmi les 22 régions métropolitaines. 59% des ménages sont propriétaires de leurs résidences principales et 63% des logements sont des maisons individuelles. Ces deux indicateurs sont très proches de la moyenne pour l'ensemble des régions hors Ile de France.

Au 1er janvier 2010, le Languedoc-Roussillon compte 119 650 logements locatifs sociaux, soit 10,2% des résidences principales. Ce parc a progressé de +15 350 logements depuis 2001.

3. Suites de crises depuis 2008

La conjoncture a donné des signes de retournement dès 2007. La propagation à l'économie réelle (la production, le chômage) des problèmes de financement de l'économie induits par les subprimes a été amorcée dès la fin 2008.

Ce que l'on a coutume de dénommer « la crise » a provoqué dès la fin 2008 des effets très brutaux dans tout le pays, notamment dans la région. Le phénomène de rattrapage du chômage d'avant crise s'est inversé après la crise : l'écart de taux de chômage entre la région et la France est repassé au-dessus des trois points. L'écart de taux de chômage a continué de s'accroître et atteint quatre points au premier trimestre 2012. Le Languedoc-Roussillon est redevenu la région ayant le plus fort taux de chômage devant le Nord-Pas-de-Calais.

Les effets les plus visibles sont la dégradation dès 2009 de l'activité économique sectorielle (-7 000 emplois dans le secteur concurrentiel), sauf dans les activités touristiques. Les premiers secteurs contributeurs de cette destruction très rapide de l'emploi ont été le BTP et l'industrie avec chacun environ -2800 emplois détruits. Dès cette année les dispositifs publics d'aides à l'économie ont été mobilisés : prime à la casse des automobiles, dispositif de défiscalisation Scellier, baisse de la TVA dans la restauration, hausse du recours au chômage partiel, emplois aidés en grand nombre (24 000 contrats signés). La conséquence sur l'augmentation du chômage de longue durée (de plus d'un an) a été immédiate et massive (+12 600 en catégorie A, B et C), révélant ainsi un nombre important de chômeurs déjà à la frange de la longue durée avant la crise.

La fin 2009 et 2010 ont été des années qui paraissaient comme une période de convalescence. Le début 2011 fut sous le même signe avec une bonne tenue des transports, du tourisme, de la viticulture, le redémarrage des mises en chantier de logements, la bonne activité des travaux publics, le léger redressement de l'emploi. Ce mieux n'a pas permis toutefois de retrouver les niveaux antérieurs à la crise, ni non plus permis d'endiguer la forte montée du chômage. Les zones d'emploi ont été différemment touchées par cette dégradation, allant de +5% d'accroissement des DEFM sur l'année dans la zone d'emploi de Ganges à +19% dans celle de Limoux.

Les difficultés des Etats Européens à gérer leur dette publique ont rompu cette phase d'amélioration dès l'été 2011.

La fin de l'année 2011 a montré pour la région des signes de dégradation qui se sont prolongés en 2012¹.

4. Résoudre l'équation entre l'apport démographique et le développement économique

Une des clefs du fonctionnement économique local, outre la capacité des entreprises à se développer, et des services publics, Etat et collectivités locales, à mettre en place des dispositifs de politique publique efficaces, consiste dans la bonne ou mauvaise adéquation entre l'apport démographique et le développement de la région. Les années de bonne conjoncture démontrent que cette équation fonctionne très bien : quelle que soit la région, plus l'apport démographique est important, plus la création d'emploi est dynamique. Dans la période avant-

¹ Voir « L'année économique et sociale 2011 »

crise (1999-2007), la région a été une des plus dynamique en matière de création d'emploi, et la différence de taux de chômage avec la France métropolitaine s'est amenuisée. En période de mauvaise conjoncture l'emploi est mieux préservé. Par contre, dans le même temps que l'emploi s'ajuste assez rapidement du fait de la volatilité de l'emploi intérimaire, les tendances migratoires continuent sur leur tendance, et le chômage s'accroît plus rapidement. Fin 2011, le taux de chômage régional est le plus élevé des régions de France métropolitaines, 13,1% contre 9,4% en France métropolitaine.

Les années de crise depuis 2008 ont secoué l'économie régionale qui n'a toujours pas retrouvé son niveau de 2007 (-6 800 emplois concurrentiels depuis avril 2008). Si le tourisme traverse la crise avec d'excellents résultats, et si la viticulture a connu une année 2011 exceptionnelle, les autres secteurs ont souffert, le premier d'entre eux la construction, secteur composite (neuf, ancien, gros œuvre-second œuvre, résidentiel-commercial, logements collectifs-individuels, commande privée-commande publique, travaux publics), avec des métiers différents (constructeur, promoteur, artisans...) plus ou moins affectés par les difficultés économiques. Les secteurs des services (aux entreprises et aux employeurs), du commerce (de détail et de gros) et l'industrie, sont depuis l'émergence de la crise grecque de l'été jusqu'à ce début d'année 2012, dans une situation délicate.

La période 2008-2009 a connu aussi une nette aggravation du marché du travail avec une forte augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM), 227 000 fin 2011, et en particulier les chômeurs de longue durée, avec une propagation sur les revenus des ménages. Dans la période, le niveau de vie (revenus du travail, des transferts et d'allocation chômage) des catégories les plus élevées a augmenté, celui des plus bas a baissé. La propagation a également concerné les allocataires de minima sociaux, la part de la population couverte par le RSA (125 000 foyers et 256 000 personnes) est parmi les plus élevées des régions métropolitaines. Le fort de taux de chômage, la moindre activité féminine et la part un peu plus élevée des retraités dans la population expliquent l'écart entre les niveaux de vie du Languedoc-Roussillon et de la Provence.

5. Un avenir incertain

Il est difficile de se projeter dans l'avenir même proche, tant le cours de l'économie est ponctué de chocs externes imprévisibles. L'année 2012 sera au mieux faiblement dynamique. A plus long terme, la démographie de la région devrait rester positive, une des premières de France, mais diminuer au fil du temps (les réservoirs des régions baissant avec le vieillissement de la population). La population résidente serait vieillissante. La dynamique de l'économie présente perdurerait mais avec moins d'intensité. Le secteur de la construction s'en trouverait amoindri durablement. Le tourisme pourrait continuer son développement, au prix d'orientations pour enrichir son offre (par exemple choisir ou non de développer le potentiel d'accueil des résidences secondaires, de développer des séjours de plus grande qualité tout en conservant l'offre de gamme intermédiaire pour les familles). La région conservera sans doute pour longtemps son image d'attractivité et de dynamisme. A côté des secteurs traditionnels de main d'œuvre faiblement qualifiée et saisonnière (agriculture, viticulture, tourisme), des secteurs industriels (dont l'agroalimentaire), mais aussi de recherche et d'innovation, pourraient connaître un développement soutenu par des politiques publiques actives (pôles de compétitivité eau, incubateurs d'entreprises, grands travaux, développement des transports) et équilibrées entre territoires différents. Les revenus des personnes, parmi les plus bas de France pour les plus modestes, pourraient, grâce aussi à la lutte contre l'exclusion scolaire, et grâce à un bon niveau d'offre d'emploi, s'en trouver augmentés et participer à la dynamisation de l'économie régionale par la demande.

I. Croissance inclusive

Objectif n°8 : Promouvoir l'emploi et soutenir la mobilité de la main-d'œuvre

Une insertion professionnelle restant à renforcer

Le niveau global de **formation** de la population est **peu élevé** en Languedoc-Roussillon : 60% des salariés ne disposent ainsi qu'un niveau 5 ou 6 de formation. Par ailleurs, la région présente le **taux de chômage le plus important au niveau national**, s'élevant à 13,7% au deuxième trimestre 2012 contre une moyenne nationale de 9,7%. Ces chiffres sont d'autant plus inquiétants qu'ils semblent **structurels** : cela fait en effet plus de 10 ans que la région affiche un taux de chômage supérieur de 3 à 4 points à la moyenne du pays.

Les **difficultés d'insertion** sur le marché du travail en Languedoc-Roussillon se font particulièrement sentir pour les jeunes diplômés, qui subissent notamment une augmentation de leur taux de chômage trois ans après leur sortie du système éducatif, mais également pour les seniors de 55 à 64 ans dont le taux d'activité de 37,6% en 2009 est bien inférieur à la moyenne nationale de 42% la même année. Il en va de même pour les nouveaux arrivants, la région présentant la part d'actifs recensés se déclarant au chômage la plus élevée pour les arrivants (20%).

Cette situation **se détériore encore** pour toutes les classes d'âge, notamment pour les jeunes et plus particulièrement pour les jeunes demandeurs d'emploi de longue durée, dont le taux de chômage en Languedoc-Roussillon connaît actuellement une dégradation plus nette qu'au niveau national.

Cependant, on note un fort développement de **l'apprentissage** et de l'alternance, ce qui représente une dynamique positive pour la région. Ainsi, en 2011, 11 700 jeunes de moins de 26 ans sont entrés en apprentissage, soit 31% de plus que l'année précédente.

Une part significative d'emplois précaires

Certaines activités bien implantées dans la région, comme le tourisme, l'agriculture ou le spectacle vivant, présentent une **forte saisonnalité nécessitant le recours à des emplois précaires**. Qu'il s'agisse d'intérim ou de contrats saisonniers, ils sont autant de freins à la professionnalisation des travailleurs. Au niveau régional, le poids des emplois de **courte durée et à temps partiel** est important, en inadéquation avec les attentes des chercheurs d'emploi.

Certains secteurs offrent des perspectives de création d'emplois intéressantes : le tourisme, le BTP, les énergies renouvelables, les technologies de l'information et de la communication... Les services à la personne sont également en plein développement, du fait de la forte croissance démographique et du vieillissement de la population. Cependant, ces secteurs créent principalement des emplois **précaires**.

Enfin, l'offre d'emploi et l'offre de formation sont loin d'être suffisamment **adaptées**, en raison notamment d'un manque d'études prospectives sur les besoins des différents secteurs d'activité et bassins d'emploi de la région.

Des inégalités hommes-femmes persistantes

Ces inégalités sont fortes dans le Languedoc-Roussillon, notamment chez les cadres et les employés. Selon la catégorie socioprofessionnelle considérée, les salaires des femmes sont inférieurs de 10 à 20% à ceux des hommes de même catégorie, tandis que le chômage des femmes a connu une augmentation plus forte (+9,5% en 2011) que celui des hommes (+7,2%).

Objectif n°9 : Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté

Des indicateurs de cohésion sociale et territoriale inquiétants

La région Languedoc-Roussillon se classe au 18^{ème} rang national pour le PIB/tête, au 15^{ème} rang pour l'Indice de Développement Humain, prenant en compte non seulement la production de richesse, mais aussi l'accès à l'éducation et l'espérance de vie, et au 20^{ème} rang pour l'indice de santé sociale. Le phénomène de **pauvreté** y est relativement répandu : son taux de pauvreté, supérieur à 15% et englobant notamment la pauvreté monétaire des moins de 17 ans, est l'un des plus forts taux régionaux en France. De plus, la population couverte par

le **RSA socle** est très supérieure à la moyenne nationale : 4 des 5 départements de la région appartiennent ainsi aux 15 départements français les plus dépendants au RSA.

En termes de cohésion territoriale, on assiste à l'apparition de **déserts médicaux** en zones rurales ; le Languedoc-Roussillon présente en effet 15 zones déficitaires, dans lesquelles la population est supérieure à 1 500 habitants et où l'on compte moins de 3 médecins pour 5 000 habitants.

Une offre sociale peinant à faire face à la croissance démographique et la précarisation

L'arrivée de nouvelles populations en situation de précarité n'est pas toujours suivie par une **offre de services** suffisante (garde d'enfants par exemple), ce qui représente un frein à leur intégration sociale et professionnelle. L'évolution de l'offre d'équipements (transport, aménagement) et de services (équipements publics, culture, sportif) ne parvient pas non plus à suivre le rythme de la croissance démographique.

L'offre de logement n'est pas non plus adaptée : les travailleurs saisonniers éprouvent des difficultés à se loger, tandis que l'offre de logements sociaux ne répond pas aux besoins estimés à 5 500 logements par an et ne concerne que 10,3% du parc contre 16,4% au niveau national. La région n'est par ailleurs pas assez dotée en structures d'hébergements d'urgence et en chantiers d'insertion sociale et d'insertion par l'activité économique.

Enfin, les **dispositifs d'insertion** peinent à accueillir et intégrer certaines communautés marginalisées.

Objectif n°10 : Investir dans l'éducation, les compétences et la formation tout au long de la vie

Des réussites significatives dans l'enseignement supérieur

L'excellence académique des universités de la région Languedoc-Roussillon est notoire dans plusieurs domaines : agroenvironnement, biologie, santé, chimie, eau, géosciences, mathématiques-informatique-physique, systèmes et structures, sciences humaines et sociales... Deux tiers des masters en sciences de la vie sont ainsi notés A ou A+ par l'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (Aeres), qui évalue également à A l'Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) de la région pour la délivrance d'un master 2 en Art. Le Languedoc-Roussillon se classe au 6^{ème} rang national en nombre de docteurs, grâce à une augmentation très significative de ce nombre de +40% contre +23% en moyenne en France.

Cependant, la région se heurte actuellement à des difficultés en ce qui concerne la concrétisation du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur Université de Montpellier Sud de France (PRES UMSF) : des interrogations persistent quant au mode de fonctionnement et à la capacité des acteurs à s'entendre sur une stratégie commune. Des incertitudes subsistent également quant au positionnement des universités de Montpellier III et de Nîmes par rapport à la fusion engagée entre les Universités de Montpellier I et Montpellier II.

L'offre de formation supérieure de la région est **attractive pour les étudiants d'autres régions ou de l'étranger**, qui représentent 33% de la population étudiante contre une moyenne nationale de 23%. La région offre notamment de nombreuses formations technologiques, notamment dans les filières courtes. Ce dynamisme s'explique en partie par la **forte progression des dépenses de formation**, la plus forte au niveau national, et ce tous financeurs confondus : 15,7% contre 6% pour la moyenne des régions.

Autre réussite, le taux de bacheliers poursuivant des études dans l'enseignement supérieur, de 78,5%, est plus élevé qu'au niveau national (74,6%), et le nombre d'inscrits dans l'enseignement supérieur augmente (+2,2% d'inscrits dans le supérieur contre +1,2% au niveau national). Cette tendance positive reste à relativiser au vu du fort taux d'échec en première année.

Des difficultés persistantes d'insertion professionnelle pour les diplômés

Ce fort potentiel académique n'est pas pleinement exploité : en effet, les universités du Languedoc-Roussillon sont encore **trop faiblement tournées vers le monde socio-économique**, ce qui explique la discordance entre l'offre d'enseignement supérieur et les besoins des entreprises. De plus, l'atomisation du tissu économique (95% de Très Petites Entreprises dans la région) rend difficile l'appréhension des besoins des entreprises en matière de formation.

Par ailleurs, certains apprenants font preuve d'une mobilité internationale et européenne peu développée. C'est pourquoi, comme évoqué précédemment, **l'insertion professionnelle des jeunes diplômés reste insuffisante** dans la région, notamment pour les diplômés de master dont le taux d'insertion de 88,5%, tous domaines confondus, est inférieur à la moyenne nationale de 91,4%.

Une adéquation en cours de renforcement entre offre et demande de formation

Bien que 10 sites universitaires soient répartis dans la région, la **couverture territoriale de l'offre de formation** est très inégale, l'aire urbaine de Montpellier concentrant à elle seule 67% des inscrits.

Certaines formations ont été renforcées face à une demande croissante ; les effectifs en apprentissage et alternance ont ainsi fortement progressé, de même que la demande pour les formations initiales technologique, professionnelle et agricole. Un réseau de lycées agricoles réparti dans la région a été constitué, afin de former sur l'ensemble des productions du secteur agricole. L'offre de formation professionnelle pour les publics en difficulté a de même été consolidée par la création d'Ecoles Régionales de la 2^{ème} Chance, d'Ecoles de l'apprentissage, ainsi que par l'accueil renforcé des personnes en situation de handicap.

Une marge d'évolution encore importante quant à la formation tout au long de la vie

En conclusion, **le niveau général de formation des actifs reste inférieur à la moyenne nationale**. A titre d'exemples, le taux de résidents de la région âgés de 16 ans ou plus, non scolarisés et ayant un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat est en 2008 de 39% (contre une moyenne nationale de 40%), et la part des jeunes de 20-24 ans sans diplôme et non scolarisés est particulièrement élevée. Le nombre d'étudiants en Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles reste faible, de même que les effectifs des formations d'ingénieurs, deux fois moins nombreux que la moyenne nationale du fait d'une offre limitée, ce qui classe le Languedoc-Roussillon au 14^{ème} rang national.

La problématique de cloisonnement des acteurs de la formation initiale, de la formation continue et de l'apprentissage doivent être prises davantage en considération, ainsi que celle de l'illettrisme et de la maîtrise de la langue, notamment dans les quartiers urbains sensibles.

Enfin, l'importance des emplois précaires, en temps partiel et saisonniers (agriculture, viticulture, tourisme...), rend difficile l'accès aux formations tout au long de la vie et la mise en œuvre d'initiatives de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences.

II. Croissance intelligente

Objectif n°1 : Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation

Un potentiel de recherche exceptionnel

Les activités de recherche & développement (R&D) font preuve d'un **dynamisme particulièrement soutenu** en Languedoc-Roussillon. Avec une augmentation de 7,9% entre 2008 et 2009 contre une augmentation de 3,8% à l'échelle nationale, **la croissance des dépenses de R&D est deux fois plus importante que la moyenne.**

La **spécialisation sectorielle** de la recherche régionale est assez forte. Les acteurs régionaux sont positionnés sur des secteurs convergents et porteurs d'avenir : agroenvironnement, eau, technologies de l'information et de la communication, santé, ressources marines, chimie verte, énergies du futur... Par ailleurs, ce positionnement fait preuve d'une bonne lisibilité puisque l'excellence régionale est reconnue pour un certain nombre de ces secteurs. Ainsi, Montpellier est communément considéré comme le 2^{ème} pôle au monde pour la recherche en agroenvironnement.

En ce qui concerne plus spécifiquement la **recherche publique**, le Languedoc-Roussillon se démarque puisque la région se situe au **premier rang national** hors Ile de France pour l'intensité de la recherche publique. En effet, la Dépense Intérieure de Recherche et Développement des Administrations (DIRDA) s'élève à 1,9% du produit intérieur brut régional.

A l'inverse, la **recherche privée a un poids encore limité** puisqu'elle ne représente en 2009 que 29% de la DIRD régionale. Il convient néanmoins de souligner qu'elle est **en plein essor** puisque les dépenses privées de recherche ont cru de 180% en 10 ans tandis que les dépenses publiques augmentaient de seulement 82%.

Une valorisation de la recherche régionale restant à renforcer

Le potentiel régional en matière de **transferts de technologie** est particulièrement important compte tenu de l'excellence scientifique de la région dans des domaines variés et complémentaires (voir ci-dessus). La région occupant le 5^{ème} rang national pour le nombre annuel de publications, le potentiel de valorisation de la recherche est logiquement fort. Il l'est d'autant plus que la plupart des grands organismes nationaux de recherche sont implantés sur le territoire, avec pour certains d'entre eux (CIRAD, IRD, CEA...) une part significative de leurs effectifs dans la région.

Pour autant, les liens entre les acteurs publics de la recherche – largement majoritaires – et le tissu économique sont encore insuffisants, et ce dans tous les secteurs d'activités. Si la région occupe le 5^{ème} rang national pour le nombre de publications de recherche, elle ne figure, avec 139 brevets déposés auprès de l'Office Européen des Brevets (OEB) en 2008, qu'au 15^{ème} rang pour le dépôt de brevets. Ce décalage témoigne de **marges de manœuvre encore importantes en matière de valorisation de la recherche régionale.**

Un tissu économique peu propice à l'innovation et au transfert technologique

Avec seulement 8,4% de la valeur ajoutée régionale issue de l'industrie en 2010 contre 12,7% à l'échelle nationale et 8,6% d'emplois industriels en 2009, contre 13,9% à l'échelle nationale, la région se situe au 20^{ème} rang national pour le poids de son industrie. Le faible **poids historique de l'industrie dans l'économie régionale** constitue un frein notoire au développement de l'innovation.

Par ailleurs, la composition du tissu économique régional est peu propice au développement de l'innovation en Languedoc-Roussillon. En effet, celui-ci est composé à **95% de très petites entreprises (TPE)** et de petites et moyennes entreprises (PME), dont les capacités d'investissement et de trésorerie sont généralement limitées.

Il convient toutefois de nuancer ce constat par le **dynamisme récent de la création d'entreprises innovantes**. La région se situe en effet au 3^{ème} rang national pour la création d'entreprises innovantes entre 2004 et 2009.

Un développement important de l'innovation sociale

Les activités relevant du champ de l'économie sociale et solidaire (ESS), qui constitue en soi un modèle social innovant, sont particulièrement bien implantées. Avec 94 700 employés, le Languedoc-Roussillon se situe au **4^{ème} rang national** pour le poids de l'emploi relevant de l'ESS dans l'emploi privé.

Objectif n°2 : Améliorer l'accès aux TIC, leur utilisation et leur qualité

Une couverture territoriale par les infrastructures encore perfectible

Si des améliorations importantes en termes d'infrastructures sont intervenues au cours des dernières années, la **persistance de zones peu, pas ou mal connectées** aux différents réseaux (téléphonie mobile 2G et 3G, internet fixe et mobile) constitue un point d'alerte majeur. Elle est le résultat de la faible densité et de la topographie accidentée de certains territoires, les rendant peu attractifs pour les opérateurs privés de télécommunications, en charge du déploiement des réseaux de télécommunications sur le territoire. Par ailleurs, le **débit** mis à disposition s'avère **parfois insuffisant et pénalisant pour certains usages spécifiques**. C'est notamment le cas dans le domaine de la santé, pour lequel la présence de fibre optique est fondamentale.

Une appropriation encore insuffisante par les entreprises

Composé d'une très grande majorité de TPE et de PME, le tissu économique régional est caractérisé par une **difficile mutation vers le numérique**, notamment dans les secteurs du commerce, de l'artisanat, du tourisme et de l'agriculture. Les difficultés d'appropriation recensées concernent non seulement le matériel mais aussi les méthodes, les outils et les services numériques. De plus, l'offre d'accompagnement semble aujourd'hui encore peu développée.

L'appropriation par les entreprises du numérique constitue même **un seuil critique dans certains secteurs** pour lesquels un défaut d'adaptation aux technologies numériques pourrait entraîner des suppressions d'emplois. C'est notamment le cas dans le secteur de l'édition et des librairies.

Le risque d'une fracture numérique au sein de la population

De fortes disparités apparaissent en termes d'appropriation et d'usage des TIC par la population. Outre les disparités de couverture évoquées précédemment, la « fracture numérique » s'exprime à deux niveaux : entre les personnes connectées *utilisant effectivement* les TIC et les autres d'une part et entre ceux qui *savent* utiliser les TIC et les autres d'autre part.

Il convient par ailleurs de souligner que la part importante, croissante, des personnes âgées et des bénéficiaires des minima sociaux dans la population totale de la région, constitue un frein au développement de l'usage des TIC. En effet, **ces populations sont généralement moins enclines** que la moyenne à l'usage du numérique.

Une gouvernance du numérique encore balbutiante

Si une stratégie numérique est aujourd'hui définie à l'échelle régionale et formalisée au sein du schéma régional d'aménagement numérique, celle-ci n'a pas encore été déclinée au niveau départemental. De plus, les stratégies déployées à l'échelle locale sont quant à elles **insuffisamment coordonnées**.

Les 90 Espaces Publics Numériques recensés sur le territoire régional sont par ailleurs gérés de façon cloisonnée. Un travail **de mise en réseau et d'animation** reste à engager.

L'émergence d'une filière TIC, dynamique mais encore fragile

Au cours des dernières années, la région Languedoc-Roussillon a vu progressivement se constituer une filière autour des activités numériques. Si son périmètre est encore flou et gagnerait à être précisé, son poids est non négligeable. Ainsi, si l'on prend une définition extensive des activités couvertes, la filière TIC compterait pas moins de 4700 établissements, 15 000 emplois et un chiffre d'affaires cumulé de 3,6 milliards d'euros.

Il s'agit par ailleurs d'un secteur particulièrement dynamique, comme en témoigne le niveau élevé de création d'établissement dans le secteur. Le nombre de créations a ainsi augmenté de moitié entre 2009 et 2011, favorisé par l'existence de pépinières et de dispositifs d'accompagnement.

En revanche, la filière est **composée d'établissements relativement fragiles**. Ceux-ci sont particulièrement exposés aux défaillances d'entreprises et disposent de faibles effectifs. Ils sont d'autant plus fragilisés que la structuration de la filière est encore à ce jour très limitée.

Objectif n°3 : Soutenir la compétitivité des PME dans tous les secteurs

Une progression de la richesse produite encore insuffisante pour absorber la croissance démographique

Avec un Produit Intérieur Brut (PIB) de 62,6 milliards d'euros, le Languedoc-Roussillon se situe en 2010 au 10^{ème} rang national pour la création de richesses. Celui-ci a connu au cours des années précédentes une évolution particulièrement marquée (+17% entre 2005 et 2010 contre +12,8% à l'échelle de la France métropolitaine). Le Languedoc-Roussillon se situe ainsi sur la période au **1^{er} rang national pour la croissance de son PIB**.

Si ces performances doivent être évidemment saluées, il convient toutefois de les nuancer au regard de la croissance démographique forte enregistrée dans le même temps. En effet, la région est particulièrement dynamique au plan démographique et se situait, en 2009, au 2^{ème} rang national derrière la Corse pour sa croissance démographique annuelle. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la région se situe malgré tout, avec un PIB/habitant de 23 670 euros, au **demier rang national** (moyenne de 30 135 euros par habitant à l'échelle de la France métropolitaine).

L'économie régionale est par ailleurs caractérisée par de **fortes disparités entre les territoires infrarégionaux**. Si les grandes agglomérations de la zone littorale, au premier rang desquelles Montpellier, affichent pour la plupart un dynamisme réel, les anciens bassins miniers apparaissent comme des territoires de relégation au plan économique, affichant un taux de chômage parmi les plus élevés de France métropolitaine (près de 16% à Alès et Béziers au premier trimestre 2012 contre seulement 5,8% sur la zone d'emploi unique de la Lozère).

Une dynamique entrepreneuriale forte mais nécessitant un accompagnement

Le tissu économique est caractérisé par **une dynamique entrepreneuriale très forte**, véritable moteur économique de la région. Avec un taux de création d'entreprises supérieur au taux national (21,3% contre 18,1%), la région figure parmi les championnes nationales de la création d'entreprises.

Les entreprises nouvellement créées sont particulièrement **fragiles** : le taux de survie à 5 ans des entreprises est relativement bas (50,1% contre 55,7% à l'échelle nationale), le phénomène de défaillance est élevé et est en légère progression alors qu'il baisse dans le même temps ailleurs en France. De plus, ces nouvelles entreprises créent peu d'emplois, et 96% d'entre elles n'emploient même aucun salarié.

La région est par ailleurs peu performante en matière de **transmission d'entreprises**. Sur les 20 000 entreprises qui seront à reprendre dans les 10 ans à venir, la moitié pourrait ainsi disparaître faute de repreneurs.

Un tissu économique caractérisé par les petites structures

Le tissu d'entreprises régional est composé à 95% de TPE et de PME, limitant les capacités d'investissement. Cette forte prédominance des petits établissements est notamment le fait de dirigeants réticents et/ou insuffisamment outillés pour franchir les seuils de développement techniques, financiers et psychologiques.

De plus, les entreprises régionales sont **faiblement présentes à l'international**. Avec seulement 8,3% du PIB régional à l'export, le Languedoc-Roussillon figure parmi les 3 régions françaises les moins exportatrices.

Une économie tertiaisée et à forte prédominance présente

Corolaire de la faible culture industrielle de la région (cf. ci-dessus), le secteur tertiaire est particulièrement développé. Il concentre 80% des emplois de la région et assure 77,6% de la croissance régionale. Au sein du secteur, le tertiaire non marchand est particulièrement bien représenté. Les services administrés contribuent à 28,3% des richesses régionales, contre 22,4% à l'échelle nationale.

De façon générale, l'économie régionale est **fortement tournée vers les activités présentes**. Les commerces, établissements d'éducation, de santé, d'action sociale et de loisirs représentent 72% des établissements de la région. Ce constat est à mettre en relation directe avec la forte attractivité de la région sur les plans résidentiel et touristique d'une part, et le vieillissement démographique d'autre part.

A l'inverse, les services aux entreprises sont globalement peu représentés (seulement 28% des entreprises du secteur). Les services dits « stratégiques », faisant notamment appel à des fonctions de conception, recherche et de prestations intellectuelles, font figure d'exception puisqu'ils totalisent 6,2% de l'emploi régional et placent la région au 4^{ème} rang national hors Ile-de-France.

Le tourisme, première filière régionale

Représentant **15% du PIB régional**, le tourisme est de loin la première filière économique du Languedoc-Roussillon. La région figure ainsi au 4^{ème} rang national, derrière l'Ile-de-France, la région PACA et Rhône-Alpes.

Si les activités touristiques ont connu une croissance soutenue au cours des dernières années, le **potentiel est encore insuffisamment exploité**. Le tourisme d'affaires, le tourisme de montagne et l'œnotourisme constituent notamment des segments prometteurs, pour lesquels la région dispose d'atouts indéniables. L'offre de tourisme patrimonial et culturel – la région compte pas moins de 9 sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO et propose de nombreux festivals – est insuffisamment structurée et mise en valeur.

L'offre touristique constitue un **point de vigilance** à plusieurs égards. Vieillissante et positionnée principalement sur des produits à faible valeur ajoutée, elle est de plus en plus en inadéquation avec la demande. Elle est par ailleurs fortement dépendante du marché français, qui représente 70% des nuitées enregistrées dans la région.

Objectif n°3 bis : Soutenir la compétitivité des PME dans les filières agriculture et sylviculture

Une agriculture régionale placée sous le signe de la qualité

La région compte 45 Appellations d'Origine Protégée (AOP), 32 Indications Géographiques Protégées (IGP) et 9 Labels Rouges, récompensant les efforts engagés par les acteurs des différentes filières régionales en faveur de la qualité des produits issus de l'agriculture. Aujourd'hui la moitié des exploitations de la région sont ainsi sous signe officiel de qualité lié au territoire.

Le Languedoc-Roussillon constitue par ailleurs la 2ème région en France pour le **développement de l'agriculture biologique**. Elle représente aujourd'hui en effet 8% de la surface agricole utile (SAU) régionale et la région est perçue comme la plus dynamique pour les conversions d'agriculteurs au bio.

La diversification, opportunité majeure de croissance pour les exploitations par ailleurs menacées

Les exploitations sont confrontées au **non renouvellement des générations** du fait du vieillissement de la population agricole : 19% des chefs d'exploitations ont 40 ans ou plus et 38% ont plus de 55 ans.

Particulièrement dépendants de la conjoncture des différentes filières (vin, fruits et légumes notamment), les revenus agricoles de la région sont globalement inférieurs à la moyenne nationale. La situation est d'autant plus critique que les exploitations de la région sont particulièrement exposées aux **aléas climatiques** : sécheresses liées au climat méditerranéen et crues dans les zones de plaines, gel, neige et glissements de terrain dans les zones montagneuses... Le réchauffement climatique, couplé à l'augmentation continue des besoins en eau du fait de la croissance démographique, entraîne par ailleurs une pression croissante sur l'eau, ressource fondamentale pour l'ensemble des activités agricoles et sylvicoles.

Dans un tel contexte, les revenus à l'hectare sont parfois inférieurs au coût du foncier, entretenant la spéculation et la concurrence sur l'usage du foncier. Avec près d'un tiers de l'agriculture régionale située en zone périurbaine, les terrains agricoles sont de plus en plus convoités.

Face à de telles menaces, l'avenir des exploitations pourrait passer par la **diversification**. En effet de nombreuses opportunités crédibles émergent. L'agro-tourisme, la production d'énergies renouvelables, la biomasse mais également la poly-activité apparaissent sont autant de solutions pour maximiser les ressources des exploitations et assurer leur équilibre budgétaire.

Enfin la croissance démographique, particulièrement importante en Languedoc-Roussillon, constitue une opportunité de développement non négligeable pour les filières régionales. L'émergence de **circuits courts de distribution** dans un tel contexte pourrait en effet permettre de valoriser les produits régionaux.

Des filières agricoles fortes mais insuffisamment structurées

Si la région bénéficie d'atouts indéniables pour un certain nombre de filières telles que la vitiviniculture (1er vignoble régional au monde) et les fruits et légumes, **la logique de filière semble encore insuffisamment présente** : les acteurs sont faiblement structurés - voire dispersés dans le secteur viticole - et les liens et synergies entre exploitants, centres de recherche et d'expérimentation et industries agro-alimentaires sont encore trop peu développés. De même, un manque d'outils et de moyens de transfert de la recherche vers les entreprises est déploré.

Une filière sylvicole restant à développer

La filière bois est actuellement peu développée en Languedoc-Roussillon, du fait notamment des difficultés d'accès (zones montagneuses) et de la dispersion parcellaire des forêts (multiplicité des petits propriétaires). Pourtant le potentiel forestier est avéré. Le gisement est particulièrement important puisque les forêts occupent un tiers du territoire régional. D'autre part, les débouchés sont de plus en plus nombreux : bois-conception, bois-construction, bois-énergie...

Objectif n°3 ter : Soutenir la compétitivité des PME dans les filières pêche et aquaculture

La pêche et l'aquaculture, des filières soumises à de fortes difficultés

La région dispose d'atouts naturels, propices au développement de la pêche et de l'aquaculture du fait de la double présence de la mer et des lagunes. Malgré cette situation favorable, les filières sont pour le moins **fragiles**, comme l'illustre la crise que connaît l'activité depuis quelques années. L'activité est en effet fortement dépendante des coûts de carburant et des quotas de pêche. Elle est également fortement exposée aux aléas environnementaux (ex : diminution des stocks de poissons bleus réduisant l'activité de certaines entreprises et certaines places portuaires), des aléas sanitaires (ex : difficultés persistantes du secteur ostréicole en lien avec le développement d'un virus entraînant la mort de 80% de la production).

Le développement de la pêche et de l'aquaculture est d'autant plus délicat que les **conflits d'usage** s'exerçant sur la mer, les lagunes et le littoral sont marqués : la pêche et l'aquaculture doivent composer avec le développement du tourisme sur le littoral, de la navigation de plaisance, de transport maritime et doivent respecter des normes et objectifs environnementaux de plus en plus contraignants.

Des opportunités de développement significatives

Face aux difficultés structurelles évoquées précédemment, des opportunités de développement apparaissent néanmoins. Le **marché des produits de la mer** est en effet porteur : valorisation des coproduits, développement des usages non alimentaires, dans l'éco-construction notamment, implantation de récifs artificiels...

Comme pour l'agriculture, l'**absence d'interprofession** permettant de faire le lien entre les besoins des secteurs économiques et le développement de la recherche est déplorée. A titre d'exemple, si le manque de connaissance sur l'état des stocks de pêche constitue l'un des enjeux-clés pour les exploitants de la région, aucun acteur régional de la recherche ne s'est à ce jour emparé du sujet.

Une flotte devant faire l'objet d'adaptations importantes

Dans sa première version, la future politique commune de la pêche présente un certain nombre d'éléments allant incompatibles avec la structure actuelle de la flotte régionale. Dans un tel contexte, celle-ci devra très probablement faire l'objet d'importants investissements, afin d'améliorer notamment l'efficacité énergétique et l'empreinte carbone des navires.

III. Croissance durable

Objectif n°4 : Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de gaz à effet de serre dans tous les secteurs

Le bâtiment et les transports, les deux priorités régionales pour la réduction de la facture énergétique régionale

La facture énergétique régionale est caractérisée par la prédominance du secteur du bâtiment, qui représente 46% des consommations totales. Fait notable, la consommation énergétique du secteur croît plus vite que la moyenne nationale (+42% vs +26%). Cela s'explique notamment par la part importante de maisons individuelles dans le parc de logements, plus consommatrices d'énergie que les logements collectifs.

Dans un tel contexte, la **rénovation du parc** (logements, bâtiments publics...) et l'**éco-construction** constituent des gisements importants d'économie d'énergie. Ces deux pistes sont d'autant plus intéressantes qu'elles devraient également permettre de créer des activités et des emplois non délocalisables et de valoriser les ressources régionales.

Si le secteur du bâtiment constitue un enjeu central en matière de facture énergétique, il ne doit pas occulter la problématique posée par la forte dépendance des habitants de la région à la voiture individuelle, notamment pour les trajets domicile-travail. La recherche de **solutions alternatives à l'usage systématique de la voiture** constitue un enjeu d'autant plus fort dans le contexte de forte croissance démographique dans lequel se situe le Languedoc-Roussillon.

Les énergies renouvelables et le stockage de CO₂, opportunités majeures pour le Languedoc-Roussillon

Avec 80% d'énergie importée, la région affiche une **forte dépendance extérieure** en matière d'approvisionnements énergétiques. Le recours aux énergies fossiles, notamment pétrolières est particulièrement important (55% de la consommation énergétique régionale).

Pourtant la **production d'énergies renouvelables est déjà une réalité** dans la région : 96% de l'énergie produite sur le territoire est d'origine renouvelable et la région se situe respectivement au 2ème rang national pour la production d'énergie éolienne et au 4ème rang national pour la puissance photovoltaïque installée. Cette avance relative que la région a prise s'explique notamment par le fait que le Languedoc-Roussillon bénéficie d'un climat (vent, soleil), d'un relief (hydroélectricité) et d'un sous-sol (biomasse) particulièrement propices à la production d'énergie renouvelable.

Compte tenu de ces atouts naturels et de cette avance déjà prise, la Languedoc-Roussillon dispose d'un potentiel important pour le développement de véritables filières économiques autour des énergies renouvelables.

Au regard de la forte naturalité de la région et du taux de préservation important, la région dispose par ailleurs d'un **potentiel non négligeable en matière de stockage de CO₂**. En revanche, il convient de préciser que la région affiche un certain retard en matière de valorisation des déchets.

Des capacités d'innovation et de développement régionales à mettre au service d'une économie décarbonée

Le Languedoc-Roussillon dispose de capacités de recherche, de développement et d'enseignement supérieur pouvant **faciliter la conversion écologique** de son économie, d'autant plus que l'environnement et le développement durable figurent parmi les thématiques-clés de la recherche régionale. De la même façon, l'offre d'enseignement supérieur tournée vers l'agronomie, les sciences de la terre et l'environnement est particulièrement développée.

Cette conversion pourra notamment s'appuyer sur la présence de pôles de compétitivité bien implantés, à l'image du pôle Derbi (Développement des Energies Renouvelables dans le Bâtiment et l'Industrie

Pour autant, les relations encore limitées entre le tissu économique et le monde de la recherche pourraient constituer des freins à la transition vers une économie à faibles émissions à gaz à effet de serre.

Objectif n°5 : Promouvoir l'adaptation aux changements climatiques ainsi que la prévention et la gestion des risques

Une région particulièrement exposée aux risques naturels...

Le Languedoc-Roussillon compte **parmi les régions les plus exposées** aux risques naturels, notamment ceux liés au changement climatique : inondations (75% des communes de la région sont concernées), mouvements de terrain (glissements, chutes de blocs), submersion marine, incendies de forêts....

La région est par ailleurs d'autant plus vulnérable qu'un certain nombre de **« nouveaux » risques** émergent : multiplication des épisodes cévenols (crues et inondations), développement de problèmes sanitaires sous l'effet combiné des épisodes de canicule et de pollution industrielle et urbaine, développement de maladies à vecteurs (fièvre de West Nile, leishmaniose ...).

Cette exposition de la région entraîne logiquement une **vulnérabilité forte des habitations et des activités économiques**. Ainsi pas moins d'un million d'habitants permanents et de 400 000 emplois sont situés en zone inondable. De même, 120 000 habitants permanents sont situés dans les zones de submersion marine et 60 000 emplois permanents sont menacés par les risques littoraux, sans compter l'activité saisonnière

...fragilisant l'activité économique

Les **activités agricoles sont particulièrement exposées** aux différents aléas climatiques : impact de la sécheresse sur les élevages de bovins et d'ovins en prairie, sur la qualité du vin et sur les conditions de production des AOC, dégâts causés par le gel sur les cultures fruitières ...

Le réchauffement climatique menace par ailleurs la **production électrique** (sécheresses), le **tourisme hivernal** (diminution de l'enneigement dans les stations de moyenne montagne) mais également les **infrastructures portuaires** (submersion).

Des menaces fortes sur la ressource en eau

En lien avec le changement climatique et les sécheresses afférentes, la région est de plus en plus vulnérable en matière d'approvisionnement en eau. L'enjeu est fort puisqu'une raréfaction de la ressource pourrait non seulement compromettre **l'approvisionnement en eau potable** et la production agricole, dont le fonctionnement est évidemment dépendant de l'apport en eau, mais également fragiliser le **fonctionnement des écosystèmes**.

Une bonne connaissance des risques mais une diffusion perfectible

On recense de nombreux travaux d'observation, de recherche, d'information et de sensibilisation Languedoc-Roussillon, notamment grâce à l'existence d'un **réseau d'acteurs performants** en matière de gestion des risques naturels : présence de sociétés d'ingénierie à rayonnement international sur la gestion des risques comme BLR Ingénierie, d'équipes de recherche médicale pointues sur les risques sanitaires, notamment sur les maladies à vecteur, d'un pôle de recherche actif dans les impacts changement climatique (INRA, CNRS, etc.)....

Les connaissances et résultats scientifiques restent néanmoins insuffisamment diffusés auprès des décideurs et exploités dans la gouvernance des risques naturels.

La région se heurte par ailleurs à **des difficultés pour mobiliser la population** sur ces thèmes : la population vieillissante rend difficile la gestion des crises, les nouveaux arrivants, qui n'ont pas tous la mémoire du risque sur l'eau et les feux, sont faiblement sensibilisés. Enfin, du fait de faibles revenus, une partie non négligeable de la population n'est pas en mesure de se prémunir des risques liés au changement climatique.

Objectif n°6 : Protéger l'environnement et promouvoir l'utilisation rationnelle des ressources

Une région très riche du point de vue de la biodiversité, des paysages et du patrimoine naturel et culturel

Le Languedoc-Roussillon est la première région française en termes de biodiversité. 86% du territoire est ainsi classé en ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique) et les 151 zones classées Natura 2000 – dont 8 sites marins – couvrent un tiers de la superficie régionale. La richesse faunistique et floristique est telle que les espèces recensées dans la région incluent les deux tiers des espèces végétales et les trois quarts des espèces mammifères terrestres.

En ce qui concerne les bois et forêts, le Languedoc-Roussillon est particulièrement bien doté puisqu'avec un taux de boisement de 43%, la région se situe bien au-delà de la moyenne nationale de 29%.

La diversité des espaces naturels et patrimoniaux confèrent par ailleurs à la région une **grande richesse paysagère** : paysages littoraux et lagunaires, importants espaces agricoles (vigne et pastoralisme), zones de massifs et de piémonts, paysages méditerranéens spécifiques (garrigue), zones rocheuses diversifiées, gisement remarquable de zones humides... Cette richesse naturelle est complétée par une **grande richesse patrimoniale** puisque la région compte pas moins de sites inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco, parmi lesquels le Canal du Midi, le Pont du Gard ou encore la Cité de Carcassonne.

Des ressources naturelles soumises à de fortes pressions anthropiques

Si la grande richesse de la région doit être mise en avant, elle ne doit pas mettre de côté les fortes pressions anthropiques observées. Si la **croissance démographique** est une véritable opportunité en termes de dynamisme et de développement économique pour la région (2ème rang national), elle constitue une menace pour la préservation des terres naturelles et agricoles puisqu'elle se traduit par un **étalement urbain**.

De même, la forte attractivité de la région pour le **tourisme** de villégiature (3ème région française pour le nombre de résidences secondaires) et pour le tourisme saisonnier entraîne de fortes pressions, notamment sur les **zones littorales**.

Enfin, la position stratégique de la région d'un point de vue logistique (voir plus loin) se traduit inévitablement par la présence de **grandes infrastructures de transport** (autoroutes, ligne à grande vitesse notamment), entraînant de profondes mutations des territoires et de leurs caractéristiques paysagères. Les flux associés exercent sont quant à eux sources de pollutions sonores, atmosphériques et visuelles.

La gestion de l'eau, une problématique essentielle

La région Languedoc-Roussillon doit faire face à des problèmes de gestion de ses eaux. En **termes qualitatifs**, certaines zones humides (les zones « tampon ») sont menacées de pollution du fait de l'usage de pesticides ; quant aux eaux de baignade, leur qualité doit être surveillée. En **termes quantitatifs**, des conflits d'usage peuvent entraîner une utilisation de l'eau allant au-delà de la ressource disponible, ce qui est accentué par un niveau d'étiage très bas en été auquel répondent d'importantes augmentations de débit, voire des crues, à l'automne et au printemps.

Un capital naturel et patrimonial facteur de développement pour la région

Ce capital naturel représente un **réel facteur d'attractivité** régional, et se fait donc vecteur d'une forte croissance démographique. Il est par ailleurs source d'emplois non délocalisables, touchant à la filière bois, à la pêche, à l'agriculture, au tourisme et aux énergies renouvelables. Ces dernières bénéficient grâce aux ressources de la région d'un fort potentiel de développement, de même que les autres filières vertes comme l'éco-tourisme, la filière bois, les circuits courts de distribution ou l'ingénierie écologique.

Le développement des activités autour de ces ressources doit toutefois **rester maîtrisé**. Il s'agit en effet d'éviter tout risque de développement mal contrôlé des énergies renouvelables aux dépens des terres agricoles, des espaces naturels ou des espèces protégées, ainsi que de protéger la biodiversité de pratiques d'exploitation forestière qui pourraient la mettre en danger. De même, il faut veiller à ce que l'espace reste convenablement partagée entre activités agricoles et autres activités plus rémunératrices en plein développement (comme la méthanisation par exemple).

Un milieu littoral et marin sous pression

La biodiversité doit aussi être protégée au niveau des espaces marins : les lagunes constituent en effet un « point chaud » de biodiversité à l'échelle mondiale, et concentrent 8% des espèces marines sur seulement 0,8% de la superficie globale des océans.

Les milieux littoraux et marins subissent des **pressions croissantes**, qu'il s'agisse de pollutions marines ou de pression foncière, du fait d'une concentration importante et toujours en augmentation de la population et des activités humaines. Les deux tiers de la population du

Languedoc-Roussillon se situent en effet dans les zones littorales, ainsi que plus de 60% de l'économie touristique de la région. A ces pressions « humaines » s'ajoutent des pressions naturelles, notamment celle du courant liguro-provençal du fait du lien du milieu marin de la région avec la rive Sud de la Méditerranée.

Des externalités positives provenant de l'agriculture et de la forêt

L'agriculture participe non seulement à la valorisation des produits régionaux (vin, fruits et légumes, produits issus de l'élevage entre autres), mais également à **l'entretien des paysages et des milieux**. La diminution des surfaces agricoles pourrait ainsi entraîner une recrudescence des risques liés à l'artificialisation des terres et une fermeture des milieux et contribuer à la création de friches, à l'augmentation du nombre de feux de forêts. Elle est également source de nombreuses menaces pour la biodiversité...

Objectif n°7 Promouvoir le transport durable et supprimer les obstacles dans les infrastructures de réseaux essentielles

Une position favorable faisant du Languedoc-Roussillon un maillon stratégique du réseau européen de transport

Corridor de transit entre la péninsule ibérique et le reste de l'Europe, le Languedoc-Roussillon est identifié comme un **axe majeur de transports sur les plans national et européen**. Sa position est d'autant plus favorable qu'elle est dotée d'une façade maritime avec **plusieurs ports ouverts sur l'international** (Sète, Port-Vendres, Port-La-Nouvelle) et d'un port fluvial sur l'axe majeur de transport qu'est le Rhône (port de l'Ardoise).

Un réseau de transport performant mais une accessibilité à renforcer

Du fait de la superstition sur les infrastructures régionales de trafics internationaux, interrégionaux et locaux, les axes routiers et ferroviaires principaux de la région sont **régulièrement saturés**. Le phénomène est aggravé par l'attractivité touristique, exerçant une pression supplémentaire, notamment en période estivale. C'est la mobilité au sein de la région qui est ainsi entravée.

La **discontinuité des axes de transport** majeurs constitue également un frein à la mobilité au sein de la région : maillon manquant entre Montpellier et Perpignan sur la LGV, connexions avec le réseau ferroviaire Atlantique peu performantes.

Certaines **zones rurales et montagneuses à faible densité** ne sont desservies par aucune offre de transport collectif et sont encore aujourd'hui difficilement accessibles par la route, rendant leurs perspectives de développement limitées.

La croissance démographique importante pose enfin la question du **dimensionnement des infrastructures** de transport existantes : seront-elles suffisantes pour accueillir les futurs flux générés par la présence de nouvelles populations ?

Le report modal, une opportunité à saisir pour réduire la dépendance à la voiture

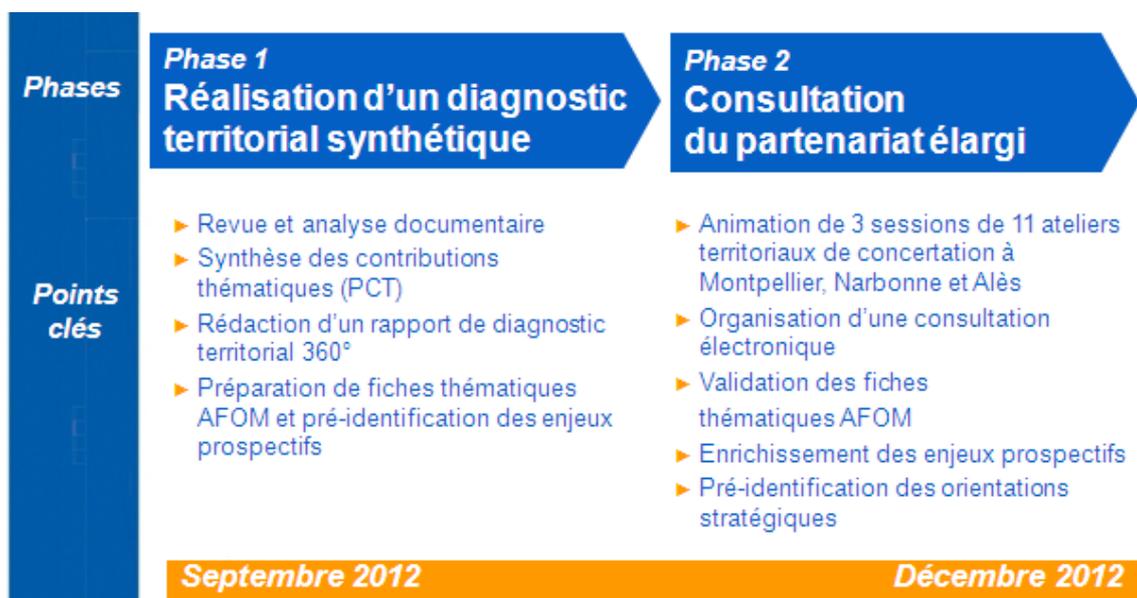
La région est **fortement dépendante à la voiture particulière** puisque pas moins d'un tiers des déplacements domicile-travail de moins de 2 km est réalisé en voiture ainsi que ¾ de ceux compris entre 2 et 5 km. Les impacts environnementaux de telles pratiques sont évidemment considérables. Comme évoqué précédemment, le transport est le second poste de consommation d'énergie de la région après les bâtiments (41% des consommations régionales, dont 96% proviennent du seul transport routier).

Face à ce constat, des solutions telles que les **modes doux** (vélo, marche à pied...) et l'éco-mobilité (covoiturage, autopartage) sont d'ores et déjà identifiées comme des alternatives. Leur **développement** effectif est néanmoins **encore très limité** en Languedoc-Roussillon.

Si l'offre de transport collectif connaît des améliorations constantes dans les principales agglomérations, elle bénéficie d'une attractivité encore limitée à l'échelle régionale par rapport à la voiture, notamment du fait d'une **articulation insuffisante entre les différents réseaux** en termes d'horaires et lieux de correspondances (pôles d'échanges multimodaux). Le **manque de coordination entre les différentes autorités organisatrices** de transport (transport urbain, transport interurbain, TER) se traduit également par des tarifications et des systèmes billettiques peu ou pas compatibles, freinant le report modal pour le transport de voyageurs.

De la même façon, le report modal reste insuffisamment développé pour le transport de marchandises, malgré des efforts récemment engagés pour le **développement de plateformes intermodales** permettant les connexions entre les modes routier, ferroviaire, maritime et/ou fluvial.

Démarche méthodologique



Recensement bibliographique

1. Contributions des services de l'Etat

INSEE

Economie sociale et solidaire

Préfecture de l'Aude

Préfecture du Gard

Préfecture de l'Hérault

Préfecture de la Lozère

Préfecture des Pyrénées-Orientales

DRDFE Droits des femmes égalité

Agence Régionale de Santé

DRFIP finances publiques

Rectorat

DRRT Recherche technologie

DRAAF Alimentation agriculture forêt

DIRECCTE entreprises emploi travail

DREAL

Parc national des Cévennes

DRAC

DRJSCS

DIRM Diagnostic commun Etat Collectivités

SRCAE Schéma régional air climat énergie

Transport DREAL

Fonctionnement urbain du Languedoc-Roussillon (INSEE)

Territoires ruraux (Réseau Rural Régional) et filières agricoles en préparation par DRAAF

Plan Rhône (SGAR PACA)

Contributions des services de l'Etat

PCT

2. PCT
Diagnostic numérique Languedoc-Roussillon
PCT Fruits et légumes et Bio
Programme opérationnel "Compétitivité régionale et emploi" (2007-2013)
Diagnostic territorial 2014 - 2020 Economie sociale et solidaire et innovation sociale
Description de l'animation de l'innovation en 2012
PCTLa Culture et le patrimoine en Languedoc-Roussillon
PCT Biodiversité
PCT Aquaculture
PCT Développement durable des activités maritimes dans le cadre d'une politique maritime intégrée
Contribution au diagnostic territorial PCEI / PCEsr Conseil Général des Pyrénées-Orientales (FEDER-FEADER)
CDT : Diagnostic du tourisme en Languedoc-Roussillon
PCT flotte de pêche
Diagnostic pour PO FEDER 2014-2020
Diagnostic territorial pour la prochaine génération de fonds européens et CPER - Volet recherche et innovation
Diagnostic territorial concernant la gestion durable du littoral
Diagnostic du volet littoral du CPER LR 2007-2013
Prévention des risques
Diagnostic-transport-FEDER
FEDER 2014/2020 Diagnostic territorial eau
PCT Massif Central partagé
PCT Massif Central Etat
Objectif n°1 : renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation
Objectif n°2 : améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité
Objectif n°3 : Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises et celle du secteur agricole
Objectif n°4 : Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone
Diagnostic territorial préalable à l'intervention des fonds européens sur la période 2014-2020
Objectif n°6 : Protéger l'environnement et promouvoir l'utilisation rationnelle des ressources
Objectif n°7 : Promouvoir le transport durable et supprimer les obstacles dans les infrastructures de réseaux essentielles
Objectif n°8 : Promouvoir l'emploi et soutenir la mobilité de la main-d'œuvre
Objectif n°9 : Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté
Objectif n°10: Investir dans l'éducation, les compétences et la formation tout au long de la vie

Documents structurants

3. Documents structurants

Stratégie régionale pour la biodiversité de la Région Languedoc Roussillon - mai 2008

Shéma Régional des Transports et des Communications horizon 2030

Shéma Régional des Transports et des Communications horizon 2030 - annexe Analyse stratégique

Synthèse du Schéma Régional d'Aménagement

et de Développement Durable du Territoire - horizon 2030

Stratégie régionale du tourisme

PASE Plan d'Action Stratégique de l'Etat en Languedoc-Roussillon et dans ses départements

Programme Opérationnel Compétitivité et Emploi 2007-2013

STRATER Enseignement supérieur - Recherche - Innovation

SRCAE : Schéma régional air climat énergie

SRCAE : Annexe 1 : Schéma Régional Eolien

SRCAE : Annexe 2 : Orientations

Autres études consultées

4. 1 Autres études consultées
Synthèse du Rapport de l'Observatoire des territoires : mars 2012
DDTM34 Regard sur l'Hérault : Sommaire
DDTM34 Regard sur l'Hérault : Catalogue des cartes
DDTM34 Regard sur l'Hérault : démographie
DDTM34 Regard sur l'Hérault : aménagement du territoire
DDTM34 Regard sur l'Hérault : logement
DDTM34 Regard sur l'Hérault : risques
DDTM34 Regard sur l'Hérault : transports & déplacements - sécurité & éducation routières
DDTM34 Regard sur l'Hérault : espace maritime
DDTM34 Regard sur l'Hérault : biodiversité
DDTM34 Regard sur l'Hérault : forêt
DDTM34 Regard sur l'Hérault : agriculture
État des lieux et évolutions de la sphère agroalimentaire du Languedoc-Roussillon de 1997 à 2009
INSEE Repères Chiffres N°3 Mars 2012 Recherche et développement en Languedoc-Roussillon
DREAL Fiche air
DREAL Fiche bruit
DREAL Fiche Natura 2000
DREAL Fiche Paysage
DREAL Fiche Ressource en eau
DREAL Fiche Ruissellement pluvial
DREAL Fiche Sites classés
DREAL Fiche ZICO
DREAL Fiche ZNIEFF
DREAL Fiche Zones humides
Etude régionale sur la prise en compte de l'environnement dans les PLU Synthèse
Etude régionale sur la prise en compte de l'environnement dans les PLU Rapport complet
Etude régionale sur la prise en compte de l'environnement dans les PLU annexes
Le rapport complet "Indicateurs de suivi des SCOT"
L'évaluation environnementale des Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'Eau en LR
La synthèse du profil du profil environnemental 2006
Agenda 21 références
Agenda 21 Enjeux et priorités de développement durable pour l'avenir des territoires du Languedoc-Roussillon
L'année économique et sociale 2011 en Languedoc-Roussillon
Montpellier Agglomération : Quels scénarios démographiques à l'horizon 2030 ?
L'emploi, un facteur de mobilité résidentielle
Reprise ou sortie de crise ?
Les services aux entreprises en Languedoc-Roussillon : un domaine d'activité dynamique et hétérogène
Le territoire Ouest-Hérault en perspective
Contrat Objectifs Moyens Apprentissage
CPRDFP Contrat de projet régional pour le développement des formations professionnelles 2011-2015
PRSE Plan régional Santé Environnement N°2
PRS Projet Régional de Santé
Le pacte régional - les politiques publiques
Animation de la Stratégie Régionale d'Innovation Rapport d'Exécution 2011

4.2 Autres études consultées

État des lieux et évolutions de la sphère agroalimentaire du Languedoc-Roussillon de 1997 à 2009
État des lieux et évolutions de la sphère agroalimentaire du Languedoc-Roussillon de 1997 à 2009
Bilan des attentes et besoins des acteurs de la biodiversité
Bases de réflexion pour la constitution d'un jeu d'indicateurs sur la biodiversité
Pré-maquette (qq indicateurs) et conclusions de l'étude de préfiguration biodiversité
Comportement de 10 bâtiments BBC dans les conditions climatiques 2030 et 2050 en Languedoc-Roussillon
Les systèmes urbains français
Quelles métropoles en Europe? Analyse comparée
Les dynamiques socio-économiques des agglomérations françaises (étude)
Les dynamiques socio-économiques des agglomérations françaises (synth)
La typologie des campagnes françaises de métropole - typologie de la montagne - typologie du littoral
Document stratégique de façade (DSF) Méditerranée occidentale
État des lieux et évolutions de la sphère agroalimentaire du Languedoc-Roussillon de 1997 à 2009
État des lieux et évolutions de la sphère agroalimentaire du Languedoc-Roussillon de 1997 à 2009
Bilan de la DIRECCTE 2011
Guide général de la démarche Objectif CO2
analyse des besoins en éco-responsabilité en Languedoc-Roussillon
les déchets ménagers et assimilés en Languedoc-Roussillon
Economie sociale et solidaire - article INSEE
État des lieux et évolutions de la sphère agroalimentaire du Languedoc-Roussillon de 1997 à 2009
État des lieux et évolutions de la sphère agroalimentaire du Languedoc-Roussillon de 1997 à 2009
La filière bois en Languedoc-Roussillon : Une importante ressource forestière en amont et une valeur ajoutée à développer
État des lieux et évolutions de la sphère agroalimentaire du Languedoc-Roussillon de 1997 à 2009
Etude visant à caractériser de manière détaillée l'offre publique d'accompagnement à l'innovation dans le Languedoc-Roussillon et l'analyse des offres complémentaires à développer
Présentation de la région INSEE 2009
Formations pro :des enjeux différents selon le profil des arrivants
Bilan d'activité 2011 de l'association des entreprises en développement intense du LR (Leader)
Dossier de presse sur la filière du bois
La filière TIC du LR
Mobilisation du bois et approvisionnement pour une filière bois-énergie en Languedoc-Roussillon
Etude visant à caractériser de manière détaillée l'offre publique d'accompagnement à l'innovation dans le Languedoc-Roussillon et l'analyse des offres complémentaires à développer
La qualité des résidences secondaires, une question majeure pour le tourisme en Languedoc-Roussillon
Le parc de logement en 2009
La construction en Languedoc-Roussillon : résultats fin juillet 2012
Chiffres clés de l'économie en Languedoc Roussillon 2011
INSEE Languedoc Roussillon - présentation de la région 2009
Développement durable : la révolution des nouveaux indicateurs
La campagne et les villes-centres de plus en plus attractives en Languedoc-Roussillon
Dossier de presse pour le débat interdépartemental sur la dépendance Languedoc-Roussillon - juin 2010
La condition étudiante en Languedoc-Roussillon - CESER - juillet 2011
Situation conjoncturelle dans le BTP du Languedoc Roussillon au 25 septembre 2012 - Cellule Régionale du BTP
Étude sur l'Emploi Touristique Région Languedoc-Roussillon - Comité Régional du Tourisme - Novembre 2010
Le Languedoc-Roussillon compte désormais 18 zones d'emploi - INSEE - décembre 2011
La filière bois en Languedoc-Roussillon - INSEE - octobre 2010
Étude prospective - Le Massif central, territoire pilote pour un nouveau modèle de développement - CRP Consulting - juin 2012
Caractéristiques économiques et sociales du Languedoc-Roussillon - INSEE - septembre 2012
RIO+20 et le développement durable pour la trame du Diagnostic territorial 2014-2020 (document de travail) - SGAR - juin 2012
Transports publics locaux pour développer l'intermodalité - Mobilité Localtis Info - 13 février 2012
Synthèse étude CAS Transport : alternative à la voiture individuelle - Transports LOCALTIS info - février 2012
Le réchauffement climatique aura de lourdes conséquences en France - Le Monde - septembre 2009
Étude prospective des effets du changement climatique dans le Grand Sud-Est (phase 2) - MEDCIE - août 2010